



ANNEE SPORTIVE 2020 / 2021

PROTOCOLE D'ORGANISATION LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

TENNIS DE TABLE

Se déroulant dans la grande salle du Foyer

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général applicable dans les locaux du Foyer :

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,
Si une personne a des symptômes de la maladie, elle prévient le ou la responsable de l'activité ou une personne proche qui prévient immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),

Prérequis :

Nombre de participants : maximum 12,
Port du masque obligatoire à l'entrée dans le hall jusqu'au début de l'activité,
Si des personnes extérieures à l'activité entrent dans la salle, elles doivent impérativement porter un masque,
Lavage ou désinfection des mains,

Logistique générale :

Etablissement de la liste des participants par l'encadrant,
Vestiaires interdits,
Espacement de 2 mètres entre les tables,

Equipement et pratique de l'activité :

Arrivée des joueurs en tenue de sport et affaires personnelles dans la salle uniquement (éviter les croisements à la porte du vestiaire),
Désinfection des mains avant et après l'installation des tables et des filets,
Pratique de jeu en simple ou en double,
Balles communes,
Eviter de toucher la table avec les mains et aucun contact physique à aucun moment,

Fin d'activité :

A la fin de la séance, désinfection des mains avant et après le rangement du matériel,
Le participant remet son masque, quitte la salle après s'être à nouveau lavé ou désinfecté les mains,
Ouverture des rideaux et des fenêtres impostes (aération de la salle).

